

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Élan
Lundi 7 novembre 2022
Heure : 18h30 via TEAMS

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Membres présents : Anabelle Guérette (parent), Lise Geffray (parent), Charlotte Héau (parent), Carole-Anne Gascon (parent), Sébastien Carznel (substitut parent), Marie-Josée Latour (enseignante), Pascal Dufour (enseignant), Mélanie Bérubé (enseignante), Lila Saidi (SDG), Hugues Lévesque (communauté), Nathalie Bourget (direction)
Membre du public : Maude Landreville (comité sécurité)
Membre absent : Nuriya Dambricourt (parent)

Il y a quorum.

L'ordre du jour est :
Proposé par : Carole-Anne
Appuyé par : Anabelle

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

Secrétaire : Anabelle
Gardien de temps : Marie-Josée

3. Question du public

Aucune question du public.

4. Comité sécurité : présentation du projet Atelier Ublo

a) Présentation du projet

Maude Landreville, responsable du comité sécurité est présente pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les projets réalisés.

La communauté de l'école vit une situation particulière en raison de l'emplacement d'Élan à l'intersection des rues de Lorimier et Sherbrooke. En raison de la fermeture du tunnel, la pression sera plus grande pour les prochaines années autour de l'école. Dans un autre ordre d'idée, l'an dernier l'école, via le comité sécurité, a obtenu 1000\$ pour des lumières de vélos. Le comité sécurité dépose une demande afin d'utiliser ce 1000\$ pour financer trois rencontres avec des urbanistes. Ces rencontres permettront d'améliorer nos chances d'obtenir une plus grande subvention. Une chargée de projet sera chargée de remplir un formulaire et de mettre en œuvre une étude de la circulation. Le 1000\$ servira alors à payer les honoraires, facture à l'appui, de la personne qui se

chargera des soumissions. L'école ne débourse donc pas d'argent, puisque la firme sera payée via la subvention déjà obtenue l'an dernier.

Le membre de la communauté précise que depuis le 24 octobre, il compte le nombre d'infractions (virages, etc.) ça varie entre 16 et 38 infractions sur l'heure du midi de Lorimier et Sherbrooke et nous dit qu'il y a beaucoup d'interblocage. Le projet du comité sécurité est donc pertinent puisque les inquiétudes sont grandes face à la possibilité d'accident aux abords de l'école.

La responsable du comité sécurité souligne que le nombre de cyclistes à Élan est inégalé au regard des autres écoles du quartier.

Un membre parent souligne la pertinence du travail du comité sécurité et demande s'il s'agit d'un forfait de 1000\$ ou s'il peut y avoir des dépassements de coûts?

La responsable du comité sécurité soulève que c'est une bonne question et n'a pas la réponse en ce moment. Puis, la responsable présente le programme Ublo. Ublo fait des ruelles bleues-vertes. Ils ont plusieurs projets à leur actif et ont l'habitude d'aller chercher des subventions au ministère des Transports.

Un membre parent demande si 1000\$ couvre seulement la préparation de la demande ou si l'accompagnement est également compris dans ce montant.

Il est souligné que 20% du montant sera sollicité auprès d'autres partenaires (ex. : l'arrondissement).

Un membre enseignant j'en fais la proposition. Ça va bénéficier à la communauté.

Un membre parent demande quelles sont les solutions envisagées s'il y a des dépassements de coûts.

La responsable du comité sécurité explique qu'il y a la soupe populaire et mentionne la possibilité que le comité remplisse les formulaires. Cependant, si les trois rencontres dépassent les 1000\$, elle ne sait pas comment les frais seraient couverts.

Le membre communauté demande si, dans les partenaires potentiels, la garderie à proximité est envisagée.

La responsable du comité sécurité nous informe qu'il a été mentionné que d'autres instances vivent les mêmes situations. Cependant, c'est l'école Élan qui dépose la demande avec, peut-être, des lettres d'appuis dans une deuxième phase deux. Dans un premier temps, les lettres d'appui de l'arrondissement sont priorisées.

b) Adoption des deux résolutions demandées.

La responsable du comité sécurité parle de ce projet depuis maintenant quatre ans et demande au CÉ d'adopter deux résolutions.

- La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant le dépôt de la demande d'aide financière et confirmant le montant de sa contribution financière au projet.

Proposée par : Marie-Josée
Appuyée par : Carole-Anne

- La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant un de ses représentants (Nathalie Bourget) à signer la demande, ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif.

Proposé par : Anabelle
Appuyé par : Carole-Anne

4. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 04-10-2022

Anabelle propose des corrections de coquilles.

Proposé par : Lise
Appuyé par : Anabelle

5. Adoption de la régie interne du CÉ 2022-2023

La présidente a déposé le document sur le Teams.

La vice-présidente mentionne qu'il y a une coquille de date sur le document.

La présidente corrige cette coquille.

Proposé par : Carole-Anne
Appuyé par : Anabelle

6. Suivi formation

Nous devrions avoir fait la formation.

La direction a déposé un formulaire à remplir sur Teams afin d'attester que la formation a été faite.

Les substituts doivent également faire la formation.

La formation n'a pas à être refaite pour ceux et celles qui l'ont fait l'an dernier, mais les personnes doivent remplir le formulaire à nouveau.

Le membre de la communauté doit également faire la déclaration d'intérêts.

7. Approbation des règles de conduite et mesures de sécurité (code vie)

Le document a été placé sur le Teams.

Il s'agit du code de vie existant.

Un membre enseignant explique qu'il avait travaillé avec un employé du centre du CSSDM. Le code de vie est revu chaque année par les enseignants avec les élèves. Il a été conseillé d'opter pour un code de vie simple.

Un membre parent souligne que le code de vie est chouette et concis.

La direction souligne que le code de vie a été repris par d'autres écoles alternatives.

Proposé par : Carole-Anne

Appuyé par : Sébastien

En parallèle, le membre de la communauté rappelle que les conditions de travail des brigadiers des trois prochaines années demandent davantage de patience. Il est proposé de publier un message dans le Wapiti qui sera rédigé par la présidente.

8. Planification de la consultation des élèves

Le CÉ est dans l'obligation de consulter les élèves.

Les élèves sont consultés en permanence en cohérence avec la pédagogie de l'école Élan cependant, nous devons le faire de façon plus officielle.

Un membre parent demande à la responsable du comité cour si nous pouvons consulter les enfants en lien avec le projet de la cour.

Le membre de la communauté s'interroge sur la possibilité de consulter les élèves en lien avec la publication de leur projet scientifique.

Un membre parent aborde le plan de lutte à l'intimidation et se demande si nous pourrions consulter les élèves pour savoir si nous pourrions les consulter sur la mise en place du plan de lutte.

Un membre enseignant, trouve intéressant de les consulter sur la cour d'école en raison des projets à venir et que les comités d'enfants ne sont pas représentatifs de tous les élèves.

Un membre parent souligne que la cour d'école rejoint tous les élèves et est propice à la consultation.

La direction soulève qu'il est important d'avoir en tête la sécurité dans la cour et l'espace à notre disposition. Il faut s'assurer de la sécurité dans la cour et de ce que serait la cour idéale pour les élèves. Aussi, la cabane dans le jardin secret manque d'amour. Il y a également des planches de bois, de la scène, qui sont pourries donc à remplacer. La direction mentionne qu'il y a déjà une consultation en place des élèves en lien avec le plan de lutte.

Un membre parent propose de suggérer des options faisables dans le projet cour d'école aux élèves. Comme la consultation de l'an dernier pour les photographes avec trois choix concrets et on pourrait les consulter sur les trois soumissions en lien avec les projets de la cour.

Le membre de la communauté a observé, en sablant des bancs lors de la corvée que certains sont pourris et seront à changer puisqu'ils ne sont pas sécuritaires. Puis, en lien

avec les frais reliés aux sorties, il demande si les élèves pourraient être consultés à ce sujet.

Un membre enseignant trouve que le sujet de la cour d'école est plus à leur hauteur des élèves concernant la consultation en opposition à l'intimidation et la répartition des richesses. Lors de la dernière réfaction de la cour d'école, les élèves avaient fait des propositions concernant les buts de soccer. Il aurait été judicieux de les consulter en amont, à l'époque. Au début de l'année les élèves ont demandé des Monkey bars.

La directrice demande une précision sur la consultation des élèves sur le budget des parents au membre de la communauté. Elle s'informerait auprès de collègues et mentionne qu'elle ne sent pas bien là-dedans. Puis, à propos des Monkey bars, les élèves se suspendent au cadre de porte dans la classe. Il pourrait y avoir des Monkey bars dans l'école.

Un membre parent propose consulter les élèves sur le remplacement des bancs verdis.

Un autre membre parent trouve qu'il serait intéressant de les consulter ultérieurement sur les Monkey bars et trouve très délicat de consulter les élèves sur la capacité de payer de leurs parents et demande comment cette consultation pourrait être utile.

Un membre parent demande s'il est possible d'accrocher des choses en dessous du nouvel escalier dans la cour avec l'accord du CSSDM.

La direction va s'informer. Elle a reçu déjà des propositions de théâtre. On ne sait pas encore si nous pouvons accrocher des choses sous l'escalier.

Un membre enseignant explique qu'avec des questions précises, les enseignants pourront consulter les élèves lors des conseils de classe et récolter leurs votes.

Un membre enseignant spécifie que cela permettra d'avoir un grand bassin d'élèves à consulter contrairement aux sondages envoyés via les parents.

Les questions aux fins de la consultation d'élèves seront rédigées par la responsable de comité cour d'école et envoyées à Marie-Josée qui les transmettra aux enseignants.

Proposé par : Carole-Anne

Appuyé par : Sébastien

10. Mot de la direction

a) Plan de lutte contre l'intimidation à adopter

Présentation du plan de lutte à l'intimidation par la direction. L'an dernier, il n'a pas pu être complété.

Dans le cadre de l'évaluation, une analyse de la situation sera faite d'ici décembre 2022. Le centre de service accompagnera l'école lors de la rédaction.

Le plan de l'an dernier est proposé par : Carole-Anne
Appuyé par : Anabelle

b) Suivi projet éducatif

Le présent projet éducatif arrive à terme. Le nouveau sera commencé le 25 novembre en équipe. Il sera fait en deux phases.

c) Renouvellement du projet pédagogique particulier

Le projet pédagogique particulier arrive à échéance et le renouvellement doit être fait avant le 12 décembre 2022. Il y a un accompagnement et le CÉ aura à se prononcer sur le renouvellement du projet pédagogique particulier.

d) Info travaux

Les travaux se terminent le 14 décembre prochain. On va retrouver une normalité dans la cour et se réapproprier les terrains de soccer. Est-ce qu'on fait une inauguration ou une fête pour souligner la fin des travaux?

La présidente sondera les membres parents du CÉ et la direction sondera les enseignants.

e) L'hygiéniste dentaire viendra en deuxième année.

L'hygiéniste dentaire visitera les élèves de la deuxième année.

11. Mot du SDG

a) Adoption des règles de fonctionnement du SDG

La technicienne a rafraîchi le document de la réglementation du SDG.

La direction précise qu'il s'agit d'un document existant, mais, que le CSSDM demande de suivre le canevas qu'il fournit.

Un membre enseignant à des questions au niveau de l'aide aux devoirs et du projet éducatif. Ça m'est une pression sur le SDG. Aussi, dans le bloc pm, il est stipulé qu'à partir de 17h seulement, les élèves peuvent aller jouer à l'extérieur. Pourquoi ne pas permettre de sortir avant?

La technicienne est d'accord pour que les éducateurs aillent dehors juste après la collation. Elle en a parlé avec la directrice. La technicienne suggère que les membres proposent que les éducateurs sortent à partir de 16h ou 16h15.

Un membre parent demande ce qu'est un service de garde d'école alternative. Puis souligne que la pédagogie Freinet devrait être reflétée dans le SDG. D'autre part, il demande si le point du SDG pourrait être plus tôt dans les rencontres du CÉ.

La présidente ne sait pas si on peut changer l'ordre des points à l'ordre du jour fourni par le CSSDM.

La direction précise que la technicienne doit rester toute la rencontre du CÉ, comme les autres membres. Et aussi que le SDG a une réglementation assez stricte et qu'il est responsable des élèves, qu'il n'enseigne pas la pédagogie Freinet, mais a les valeurs.

Le comité SDG pourrait se pencher sur la question.

Un membre parent demande pourquoi il est stipulé dans le document l'obligation de la boîte à lunch rigide?

La technicienne répond qu'il faut une boîte à lunch qui se ferme.

La direction propose de trouver un autre terme que « rigide ».

Un membre parent s'exprime sur le fait qu'on ne sent pas les valeurs Freinet dans le document et comment le SDG, qui est dans une école alternative, se voit teinter, par la pédagogie de l'école, les interventions, les activités et son fonctionnement.

La présidente suggère que ce document, à remplir selon le canevas du CSSDM, soit adapté à Élan, à nos valeurs Freinet. Elle demande de préciser pourquoi il y a une heure de sortie imposée. Le comité SDG pourrait travailler à rendre ce document plus en phase avec notre réalité à Élan.

Un membre parent apporte son accord aux propos de la présidente. Ce document doit être revu et mis au goût du jour de notre école. Pourquoi doit-il y avoir un horaire pour sortir? Il faut répondre aux besoins de tous les enfants en lien avec l'extérieur, mais aussi offrir du temps calme à l'intérieur. L'idée des activités décloisonnées est super, car les élèves peuvent choisir des activités qui répondent à leurs besoins. Aussi, elle observe qu'il n'y a pas beaucoup de jouets et de jeu le matin de 7h à 8h20.

La technicienne aimerait qu'après la collation, des éducateurs sortent avec la majorité des élèves puisqu'il y a des éducateurs qui ne sont pas bien formés. Elle souligne qu'il faut venir voir la réalité et que les éducateurs ne savent pas quoi faire. Elle a observé des élèves qui étaient sur le bord de la fenêtre et qu'ils font ce qu'ils veulent. En sortant, les anciens éducateurs forment les nouveaux.

Un membre parent manifeste pour la seconde fois son intérêt à s'impliquer au sein du comité SDG. Puis soulève qu'avant la qualité éducative, il y a des questions de sécurité au SDG. Elle entend qu'il y a un gros problème d'embauche, mais il y a des enfants qui n'ont pas l'air si heureux que ça à l'extérieur, qui ont besoin d'interactions.

La présidente propose à ce membre parent d'écrire à la technicienne, car elle lui avait déjà mentionné lors du dernier CÉ qu'elle voulait siéger sur le comité SDG et que ce comité a beaucoup de travail à faire.

Un membre parent propose de ne pas avoir d'heure fixe pour sortir.

La technicienne précise qu'avec le décloisonné, les élèves ne vont pas dehors tout de suite, les enfants vont aller aux activités choisies.

Un membre enseignant informe que le document existe depuis longtemps, au moins 15 ans.

Il est proposé de reporter l'adoption du document à la prochaine rencontre afin de permettre de le peaufiner. Marie-Josée offre son soutien à la technicienne pour travailler sur le document.

Proposé par : Marie-Josée

Appuyé par : Maryse

12. Mot des enseignants

Les enseignants travaillent sur le référentiel.

Il y a une nouvelle mouture des comités d'enfants.

La vente livre pour la levée de fond pour le camp des débrouillards est terminée. Presque 1500\$ ont été ramassés.

Un « bravo » aux parents qui ont fait la nouvelle mouture de la journée d'Halloween.

Le membre de la communauté félicite l'école pour le cross-country.

La présidente ajoute qu'une autre école a fait un cross-country avec un classement et qu'elle est fière de notre école.

La direction précise qu'il y a une compétence de courir en éducation physique. Certains élèves étaient très fiers d'avoir dépassé leurs nombres de tours qu'ils s'étaient fixés. L'enseignant d'éducation physique a entraîné les élèves, ce qui fait partie du curriculum.

13. Désignation du prochain secrétaire

Mélanie

14. Levée du conseil

20h32

Proposé par : Anabelle

Appuyé par : Carole-Anne